

Variétés neuchâtelaises

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Pro Senectute : schweizerische Zeitschrift für Altersfürsorge, Alterspflege und Altersversicherung**

Band (Jahr): **37 (1959)**

Heft 1

PDF erstellt am: **16.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-721607>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Berichtigung

Leider ist uns im Artikel des Septemberheftes 1958, Seite 76, ein unerfreulicher Druckfehler entgangen. Wir hatten auf die wertvollen Sätze aus dem Büchlein «Spiegel des Alters» hingewiesen. Bedauerlicherweise wurde der erste Buchstabe des Namens des Verfassers in ein K verwandelt. Sein Name lautet aber Eduard Heller. Wir bitten um nachsichtige Entschuldigung. Wir benützen den Anlass, um erneut unsere Leser auf diese Schrift aufmerksam zu machen, die im Aehren-Verlag, Affoltern a. A., erschienen ist. Sie trägt den Untertitel «Allerhand Tröstliches in einer herben Schale». Damit ist ihr Inhalt noch lange nicht erschöpft; sie trägt durch ihre feinsinnigen Beobachtungen sehr wesentlich zum Verständnis der Alten bei.

Variétés neuchâtelaises

Nos vieux. Le «vieillissement», dont on parle depuis quelque temps, n'est pas un «vain» mot, du latin vana = vide; non, il n'est pas vide, il est tout rempli, au contraire, de cette farce qu'est la vie et qui nous pousse en avant.

Notre petit canton qui a déjà eu plusieurs centaines ces dernières années — Madame Dr Morin, Mademoiselle Barbezat, Monsieur Richard et d'autres que nous avons fêtés — est heureux d'en posséder deux cette année, Mesdames Dubied-Haag † *, de Boveresse, et von Bergen, de La Sagne, toutes les deux en bonne santé, heureuses d'être au monde et reconnaissantes de l'affection dont on les entoure: elles sont l'une à l'Hospice de Cressier et l'autre à celui de La Sagne, deux maisons modèles, dont on ne saurait assez vanter la tenue et où elles jouissent du respect des autres; il n'y a pas de mots pour exprimer ce sentiment de confort intime et moral que rien ne remplace. Le jour de ses cent ans Madame Dubied se sent tout à coup embrassée par un brave vieux, Monsieur Muriset, tout fier, auquel elle dit: «Eh! bien, vous n'êtes pas difficile...!» — La maman von Bergen est si heureuse qu'elle ne cesse de dire: «Je n'ai pas l'ennui, on est

* On vient de nous apprendre que Mme Sophie Dubied-Haag est tranquillement décédée un des derniers jours d'octobre.

tout à fait bien, les sœurs, diaconesses de St-Loup, et le directeur, Monsieur Julien Junod, sont si gentils!»

Le home de Buttes. Le Val-de-Travers était le seul district qui ne possédait pas d'hospice de vieillards à part un tout petit asile aux Bayards, que faisait vivre la Commune. Alors Monsieur Marcel Hirzel, député de Fleurier, déposa sur le Bureau du Grand-Conseil une motion pour qu'on ouvre un asile au Val-de-Travers, tant il est vrai que les vieux n'aiment pas être dépaysés; et cela est si vrai qu'un pauvre vieillard de Môtiers, qu'on avait placé à l'hospice de La Côte, à Corcelles, ne pouvait pas y rester tant il avait l'ennui de son vallon; se plaignant un jour à son pasteur, assis près de lui sur la magnifique terrasse, ce dernier lui dit: «Voyez cette vue sur le plateau, le lac et les Alpes; il n'y a rien de plus beau!» Et le vieux de répondre: «Justement, c'est ce lac qui me fout les bleus...!»

Par bonheur il y avait à Buttes entre les mains de la Commune, un fonds de cinquante mille francs destiné spécialement à un asile de vieillards et don d'un généreux anonyme; les communes et le gouvernement consultés promirent leur concours, les industriels et le peuple firent leur part, le pasteur Huttenlocher, un fidèle ami des bonnes œuvres, lança l'œuvre nouvelle, constitua un comité très actif, à la tête duquel il fit nommer Monsieur Philippe Jêquier, fabricant d'horlogerie à Fleurier, et dont il fut le secrétaire et le caissier très vivant; avec lui l'œuvre du home allait marcher si bien que, un an après la cérémonie du premier coup de pioche sur le terrain choisi et donné de Possena, s'élevait le home des vieillards du Val-de-Travers, dont on ne peut pas assez vanter l'esprit moderne et le bon goût des architectes; son inauguration organisée et présidée au temple par le pasteur et les membres de son comité, accompagnés de deux fanfares, fut une fête à la gloire de Dieu et de notre peuple.

Le bâton de vieillesse. Un événement qui peut étendre très loin son influence, c'est l'activité débordante du président de la section neuchâteloise de la Fondation «Pour la Vieillesse» qui a ranimé l'intérêt faiblissant des Neuchâtelois pour cette œuvre. Il a d'abord atteint progressivement toutes les paroisses refroidies et, en qualité de pasteur retraité, il a obtenu du Conseil synodal de l'Eglise évangélique réformée l'autorisation de prêcher pour les vieux dans tous nos villages, où il a fait de nombreuses et nouvelles adhésions, semant partout un grand amour pour les vieillards.

Puis il a fini par vaincre la résistance des journaux qui n'admettaient pas facilement nos appels à la bienveillance pour les vieux qui ne peuvent pas plaider librement leur cause devant le peuple, et ses articles animés d'un souffle de charité chrétienne lui ont ouvert de nombreuses portes. Alors il a trouvé plus facilement des collecteurs pour ceux qui souffrent et qui portent le poids des ans, et à d'autres il envoie un bulletin de versement de chèque postal avec un calendrier qui rappelle la fuite du temps et les demandes de secours toujours plus nombreuses. Accordez donc votre appui aux vieillards du pays, puisqu'en 1957 la seule section neuchâteloise a distribué pour fr. 99 242.20 de secours; et au service d'aide familiale, 273 foyers de vieillards ont bénéficié de ces aides ménagères; le vieillissement est accompagné souvent d'infirmités et de maux chroniques, dont l'intervention de notre Fondation diminue la rigueur et améliore la vie des vieillards.

C'est pourquoi notre Président, qui cherchait depuis longtemps une solution, a inventé le «Bâton de vieillesse» offert à la population neuchâteloise, et on a chargé des enfants de le vendre dans tout le canton contre un franc pendant la seconde quinzaine d'octobre; commandés, après de nombreux pourparlers, à la fabrique de chocolat Suchard, ces 20 000 Bâtons enveloppés dans un papier spécial, sur un carton, avec un joli ruban, la poignée recourbée comme la canne d'un vieillard, se sont vendus dans toutes les localités, y laissant le bon goût du chocolat Suchard et un bénéfice appréciable pour nos braves vieux.

Mais ce qu'on ne pourra jamais assez dire, c'est le souci, l'inquiétude, le travail qu'a donné à notre cher Président ce «Bâton de vieillesse», très apprécié de notre peuple et pour la vente duquel le Comité neuchâtelois est disposé à donner tous les renseignements désirables. G. V.

Jahresversammlung der Schweizerischen Gesellschaft für Gerontologie

Am 29. November 1958 hielt die Schweizerische Gesellschaft für Gerontologie ihre Jahresversammlung in Genf ab. Die Verhandlungen fanden statt im dortigen Kantonsspital. Den Vor-